

COLLEGE VICTOR HUGO

Narbonne



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 06/12/2016

PUBLICATION DES ACTES ADMINISTRATIFS ETABLIS EN APPLICATION DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Acte N°11 -2016/2017 : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le budget initial de l'exercice 2017

Acte N°12-2016/2017 : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget d'une part, et des dispositions de l'article 28 du code des marchés publics pour les marchés à procédure adaptée d'autre part, ou dans les conditions décrites ci-dessous : Procédure de marché adapté mise en oeuvre par le collège VICTOR HUGO NARBONNE

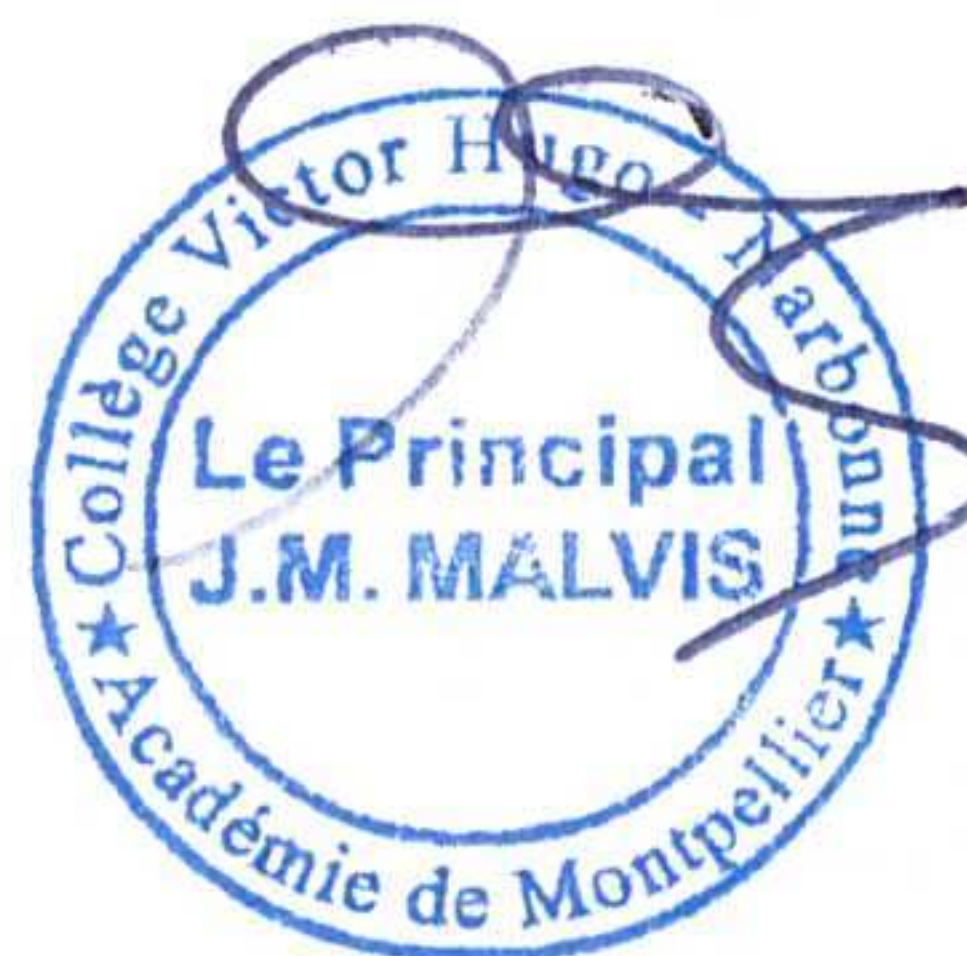
Acte N°13-2016/2017 : Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration émet un avis sur l'occupation des logements de fonction Avis favorable sur la proposition d'occupation des logements de fonction faite au conseil départemental pour l'année 2016/2017.

Acte N°14-2016/2017 : Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés: le CA autorise le chef d'établissement à signer la convention d'utilisation des installations sportives.

Les originaux des actes ainsi que les pièces jointes peuvent être consultés au secrétariat de direction.

Publication du 12/12/2016 au 30/01/2017

Le Principal



Jean Michel MALVIS



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Collège Victor Hugo – 5 boulevard Marcel Sembat – B.P. 827 – 11100 Narbonne
Tel: 0468902400 – Fax: 0468902408 – Email: ce.0110021n@ac-montpellier.fr
Site Internet: <http://www.clg-hugo-narbonne.ac-montpellier.fr>